



DEMANDE DE PROPOSITIONS

POUR LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2010

DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

CONTEXTE

L'Assemblée des Premières Nations (APN) est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations et plus de 630 communautés des Premières Nations au Canada. Le Secrétariat de l'APN présente les points de vue recueillis auprès des Premières Nations, par l'entremise de leurs Chefs, sur des thèmes tels que les droits ancestraux et issus de traités, le développement économique, l'éducation, les langues et l'alphabétisation, la santé, le logement, le développement social, la justice, les impôts, les revendications territoriales, l'environnement et une foule de sujets d'intérêt commun qui font surface à l'occasion.

OBJECTIF

Les Chefs se réunissent une fois par an pour définir des politiques et des directives nationales au moyen de résolutions. L'APN sollicite des propositions de la part des grands centres urbains et organismes des Premières Nations de tout le Canada intéressés à accueillir sa prochaine Assemblée générale annuelle (AGA).

EXIGENCES OBLIGATOIRES

Pour être admissible, chaque proposition doit satisfaire aux exigences obligatoires suivantes :

- Une salle pouvant accueillir 1500 personnes en assemblée plénière, un espace pour la tenue d'une foire commerciale regroupant 100 stands de 10' x 10', ainsi que 15 salles de réunion;
- Toutes les salles de réunion doivent se trouver sous un même toit;
- Au moins 1000 chambres d'hôtel doivent être libres dans les limites de la ville;